



MAIRIE DE PÉRIGUEUX

AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE

I – Identification du maître d'ouvrage

Statut de l'organisme qui passe le marché :

Collectivité territoriale de plus de 3 500 habitants

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Commune de PERIGUEUX

Place de l'Hôtel de Ville - BP 20130 - 24005 PERIGUEUX CEDEX

Téléphone : 05.53.02.82.00 - **Fax :** 05.53.02.82.30

Personne représentant le pouvoir adjudicateur :

Monsieur AUDI Antoine, Maire

Nature et objet du marché :

Marché de maîtrise d'œuvre pour l'extension, la restructuration et la rénovation de la médiathèque Pierre Fanlac sur la commune de Périgueux.

Type de marché : Prestations intellectuelles

Nomenclature – Classification CPV : 71221000-3 - Services d'architecte pour les bâtiments.

II – Caractéristiques principales du marché

Forme du marché : Marché passé après procédure en application de l'article 34 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016

Lots : Dévolution en marchés séparés : non

Caractéristiques principales des travaux ou des ouvrages à réaliser :

Marché de maîtrise d'œuvre ayant pour objet, en respectant l'enveloppe financière définie par le maître de l'ouvrage, de donner une réponse architecturale, technique et économique conforme, au programme établi pour l'extension, la restructuration et la rénovation de la médiathèque Pierre Fanlac.

Enveloppe prévisionnelle des travaux :

- La valeur estimée des travaux est de 1 540 000 euros TTC (valeur Mars 2017)

Calendrier de l'opération :

La mission du maître d'œuvre devrait démarrer en mai 2017 et la livraison de l'équipement est souhaitée pour juillet 2019 (échéances précisées dans le programme).

Eléments de mission à confiés au prestataire :

- > ESQ esquisse
- > AVP études d'avant-projet
- > APD avant-projet détaillé
- > PRO études de projet
- > DCE dossier de consultation des entreprises
- > ACT assistance au maître d'ouvrage pour la passation des contrats de travaux
- > EXE étude exécution
- > DET direction de l'exécution des contrats de travaux
- > AOR assistance lors des opérations de réception

Variantes : Les variantes ne sont pas autorisées.

III – Conditions de participation

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services

La mission est ouverte aux maîtres d'œuvre constitués en groupement solidaire dont l'architecte est le mandataire.

Compétences de l'équipe

Les équipes candidates devront obligatoirement justifier les compétences suivantes : architecte, bureau d'études techniques et économiste.

Une société pourra être candidate dans plusieurs équipes, mais une seule fois en tant que mandataire.

Le dossier de candidature devra nécessairement être rédigé en langue française et les éléments financiers indiqués en euros (HT et TTC).

Retrait des dossiers de consultation

Le dossier de consultation pourra être retiré sur le site www.marches-securises.fr.

Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées :

Mairie de PERIGUEUX - Place de l'Hôtel de Ville - BP 20130 - 24005 PERIGUEUX CEDEX

L'enveloppe d'envoi devra mentionner :

Monsieur le Président de la Commission Municipale d'Appel d'offres
« Appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre pour l'extension, la restructuration et la rénovation de la médiathèque Pierre Fanlac à Périgueux – Ne pas ouvrir »

Conditions de remise des offres :

Par pli postal

Les offres pourront être déposées par voie électronique directement sur le site www.marches-securises.fr

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Mardi 16 Mai 2017 avant 12 h 00

IV – Conditions d’attribution du marché :

Offre la plus avantageuse, appréciée, après présélection et négociations selon les critères suivants.

- 1 - Références des candidats sur des projets réalisés de même nature. **Pondération à 40%**
- 2 - Note de motivation. **Pondération à 30%**
- 3 - Prix. **Pondération à 30%**

V – Informations complémentaires

Recours et renseignements concernant les recours

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de BORDEAUX - 9, rue Tastet – CS 21490 – 33063 BORDEAUX cedex.

Contentieux précontractuel concernant la régularité de la procédure de publicité et de mise en concurrence – avant conclusion du contrat : contentieux au fonds en annulation pour excès de pouvoir – deux mois à compter de la décision faisant grief (décision de rejet de la candidature ou de l’offre, désignation de l’attributaire du contrat...).

Modalités de financement et de paiement du marché

La Ville de Périgueux financera l’opération objet du marché à partir de ses fonds propres. L’unité monétaire sera l’euro.

Délai global de paiement

30 jours par mandat administratif pour chaque facture.

Délai de validité des offres : 200 jours

Date d’envoi du présent avis : Lundi 24 Avril 2017